

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GONFROY, et M<sup>lle</sup> NIVERLET, libraires à Saumur.

**JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.**

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste.  
Un an. . . 18f. » 24f. «  
Six mois. . 10 » 15 «  
Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

Des renseignements, que nous avons toute raison de croire exacts, nous initient aux questions qui s'agitent en ce moment entre la Prusse et l'Autriche.

Indépendamment de leur participation aux actes de la conférence de Vienne, les deux grands gouvernements de l'Allemagne sont entrés en pourparlers, à l'effet de fixer entr'eux, par une convention particulière, les conditions d'une alliance offensive et défensive. C'est pour atteindre ce but, que le baron de Hesse a été envoyé à Berlin, par le cabinet de Vienne.

Ce qu'on connaît de cette négociation prouve, jusqu'à l'évidence, que l'unique préoccupation de ces deux cours est de se garder mutuellement contre les entreprises de la Russie. Ainsi, toutes les correspondances d'Allemagne affirment que les stipulations militaires de la convention n'ont trait qu'à la protection des frontières des deux Etats, que les armées russes pourraient menacer. Sur ce point, les actes sont en parfaite conformité avec l'œuvre diplomatique. La Prusse, jusqu'à ces derniers temps, si facile à s'inquiéter, à l'endroit de ses provinces du Rhin, est aujourd'hui parfaitement rassurée du côté de l'ouest, et elle concentre ses forces dans ses possessions orientales. L'Autriche agit plus ouvertement encore dans le même sens; elle n'hésite pas à dégarnir l'Italie pour masser ses troupes à l'autre extrémité de son vaste empire, là où le fâcheux voisinage des armées russes excite ses justes alarmes.

Ce sont là, assurément, des symptômes significatifs, et qui prouvent clairement qu'on ne s'abuse ni à Vienne ni à Berlin sur la portée européenne de la question d'Orient. Les précautions que les deux grandes puissances d'Allemagne se décident à prendre, sont un éclatant hommage rendu à la politique de la France et de l'Angleterre, qui font résolument face au danger commun et qui demandent à la force des armes la solution que la diplomatie n'a pu arracher à la perverse obstination du Czar.

Mais, dans l'attitude expectante que prennent provisoirement les deux cours allemandes, il y a encore des nuances, et ce que nous apprenons aujourd'hui des points discutés dans les négociations suivies à Berlin, nous prouve que la cour de Vienne est infiniment mieux éclairée que la cour de Prusse,

quant au véritable état des choses, et qu'elle est beaucoup moins hésitante, quant à la conduite à tenir.

En effet, notre correspondant, d'habitude très-bien informé, affirme qu'en débattant les conditions auxquelles l'Autriche serait autorisée à prendre une part active à la guerre, les plénipotentiaires prussiens auraient proposé une clause obligatoire, d'après laquelle les deux puissances s'engageraient à garantir, non-seulement l'intégrité de la Porte-Ottomane, mais encore l'intégrité de la Russie. Le baron de Hess déclara sur-le-champ que cette clause serait rejetée à Vienne, et, en effet, une réponse négative est arrivée le 10 avril. Le refus de l'Autriche est fondé sur ces motifs péremptoires, que les chances de la guerre commencée ne peuvent être prévues, et qu'il serait absurde de se lier les mains par des obligations prises d'avance, d'autant plus que la marche en avant des troupes russes dans la Turquie, prouve que la Russie, de son côté, n'entend nullement respecter l'intégrité du territoire turc.

On ne saurait mieux voir les choses et dire plus nettement ce qu'on en pense. Quand l'Autriche tient un pareil langage, on peut tenir pour certain que l'heure approche où elle va unir ses efforts à ceux des puissances maritimes, et quant à la Prusse, il ne semble pas possible, en raison surtout des exigences de l'opinion publique, qu'elle s'isole de l'Autriche. — Havas.

Hambourg, 11 avril.

On se rappelle que l'empereur Nicolas, dans la prévision que les ouvrages érigés sur les côtes des îles Aland, ne seraient pas en état de résister aux attaques de la flotte anglaise, avait ordonné à toutes les troupes qui se trouvent dans ces forts de les évacuer promptement, en emportant tous les matériaux de guerre, ustensiles, canons, etc.

Les lettres du 6, apportées par le bateau à vapeur de Stockholm, confirment pleinement cette nouvelle, en ajoutant que l'Empereur avait aussi ordonné à tous les pilotes et à tous les hommes valides d'émigrer sur la terre ferme, en Finlande, en se chargeant de tous les objets transportables, et de conduire également dans les ports de terre ferme tous les navires, petits et grands, bateaux, chaloupes, etc. Il est même ordonné, dans le cas où le transport de ces bâtiments ne pourrait s'effectuer,

de les couler bas, ou de les détruire, de manière à ce qu'il n'en reste plus vestiges. Ce même système de défense nationale et de destruction volontaire est organisé et sera suivi, quelles qu'en soient les conséquences, sur toute l'étendue du littoral russe, à commencer de Helsingofort jusqu'à Cronstadt, et d'autre part à Sébastopol. — Havas.

Varsovie, 8 avril. — Les journaux de cette ville sont remplis d'invectives contre la France et son Empereur. Le comte Gewastri vient de rentrer à Varsovie. Il a été de chargé rallier, moyennant finances, à la cour de la Russie, quelques-uns des journaux publiés à Posen, à Cracovie, à Berlin, à Dresde, à Francfort, à Hambourg et à Copenhague.

Comme contre-partie aux renseignements, nous allons reproduire ici, notre correspondance de Berlin, en date du 12.

« Chaque année, à l'occasion de l'anniversaire de l'entrée des Prussiens à Paris (31 mars), il y avait des promotions dans l'armée, mais on a renoncé à cet usage. Maintenant on fait les promotions au fur et à mesure qu'elles sont nécessaires.

» Le bruit court que le Grand-Duc héréditaire de Russie viendra en Allemagne. Son Altesse Impériale s'arrêtera quelque temps ici, et à Damstadt. Dans le cas de la confirmation de cette nouvelle, il serait prouvé qu'il existe une divergence d'opinion dans la famille impériale de Russie et que le prince héréditaire n'approuve point la guerre d'Orient. On ne peut se dissimuler le changement survenu dans l'armée en faveur d'un rapprochement des puissances occidentales. L'ancienne camaraderie d'armes avec les Russes n'existe plus. L'opinion nettement prononcée du ministre de la guerre y a beaucoup contribué. » — Havas.

L'amirauté anglaise fait préparer des chaloupes canonnières pour la Baltique. Le contre-amiral Bruce doit commander en chef une escadre légère pour la protection du littoral du Royaume-Uni. — Havas.

— Le *Times* publie des considérations très-convenables sur l'accueil fait au duc de Cambridge à Paris, sur la fraternité des soldats français et anglais et sur la perte regrettable du colonel Dieu. — Havas.

— Le *Morning-Chronicle* publie, d'après une dépêche de Vienne, du 13 avril, des nouvelles de St-Petersbourg du 6. Un ukase déclare que le pays étant

## FEUILLETON

## LE ROI DES MÉNÉTRIERS.

(Suite.)

— Merci, chers et braves enfants, merci, reprit-il avec moins d'amertume; vous m'aimez, je le sais; mais que pouvez-vous pour guérir une blessure telle que la mienne? Je ne veux pas vous tromper, car le désenchantement serait prompt et cruel: j'ai reçu aujourd'hui un coup dont je ne me relèverai pas, je le sens... Renoncer à cette charge que j'occupe dès ma jeunesse, quitter cette maison où je suis né, abandonner cette population amie dont j'étais le patriarche, c'est renoncer à l'air qui me faisait vivre... Je serai calme et résigné, comme vous le demandez; je renfermerai dans mon cœur cette douleur dont l'expression vous désole. Mais ne vous abandonnez pas aux illusions, pauvres enfants, et tenez-vous prêts à supporter courageusement, à votre tour, ce qui doit arriver tôt!

Ces paroles, prononcées avec un accent de conviction, épouvantèrent les deux jeunes gens.

— Que faire, mon Dieu, que faire? dit Frantzia en joignant les mains. Ange de mes rêves, continua-t-elle à demi-voix, comme si elle s'adressait à un personnage invisible, tu m'as promis de veiller sur moi sans cesse; viens donc à notre secours, il est temps.

Elle reprit sa place et tomba dans une sombre méditation. Rodolphe se promenait à grands pas dans la salle. Le vieux Stengel, déjà plus fort contre lui-même, s'occupait à réunir les papiers qu'il devait remettre à son successeur.

— Plus j'y pense, dit enfin Rodolphe brusquement, plus il me semble certain que nos malheurs proviennent du même homme. Fritz ne s'est pas expliqué clairement; mais, j'en suis sûr, c'est l'assassin de Daniel, c'est cet exécration Pinck qui a tout conduit! — Que dis-tu, mon frère? demanda Frantzia en relevant vivement la tête; depuis le funeste événement dont tu parles, M. Pinck ne nous a-t-il pas donné assez de preuves de repentir et de dévouement? Quand le pauvre martyr lui a pardonné, peux-tu encore le croire capable... — Rodolphe, reprit le justicier, ne calomnie pas le seul ami qui nous reste peut-être dans notre infortune. Comme toi, en effet, j'ai eu autrefois que Pinck, abusant de la faiblesse de notre maître, l'avait sourdement excité contre moi. J'ai su depuis combien je m'étais trompé! La haine du comte, quoique sans motifs raisonnables, est réelle, patente, indépendante de toute suggestion étrangère; ces bizarres caprices ne sont pas rares chez les vieillards moroses, humoristes et perclus d'infirmités. Je reconnais combien son irritation était profonde, quand il refusa de me voir, il y a quelques mois, malgré mes instances... Depuis ce temps, Pinck s'est efforcé vainement de combat-

tre ces préventions; tout ce qu'il a pu obtenir a été de retarder la catastrophe jusqu'à ce jour.

Rodolphe secouait la tête.

— Mon père, reprit-il, on m'a souvent reproché ma légèreté, mon étourderie. Je n'ai ni votre longue expérience du monde, ni la sagacité féminine de Frantzia; mais un instinct m'avertit que vous avez grand tort de croire aux bonnes intentions de Pinck à votre égard. — Encore une fois, Rodolphe, demanda la jeune fille avec intérêt, sur quoi fondez-tu de pareils soupçons? — Sur rien de positif, je l'avoue, excepté le souvenir de sa cruauté envers le malheureux Daniel... Mais, patience! la lettre du comte de Stolberg nous indique elle-même le moyen de reconnaître l'auteur de nos maux. Celui qui viendra nous chasser d'ici et s'établir en maître dans cette maison aura été sûrement le provocateur de notre disgrâce! Sans doute il ne tardera pas à se faire connaître! — Le voici, dit Frantzia, dont l'oreille fine avait entendu un cheval s'arrêter encore une fois devant la maison. — Déjà! soupira le vieux Stengel. — Qui est-il? qui est-il?

Pinck, le visage couvert de sueur et de poussière, tout haletant encore d'une longue course, entra dans la salle.

— Quand je vous disais! reprit Rodolphe avec ironie. Eh bien, douterez-vous encore? Notre persécuteur acharné, notre ennemi mortel s'est trahi lui-même.



menacé de danger, 4 bataillons de réserve vont être mis en service actif, et deux nouveaux bataillons seront organisés pour chaque corps.

Le *Times* publie une autre dépêche, de Copenhague, du 12 avril, annonçant le départ de la flotte anglaise sous les ordres de sir Ch. Napier, et ajoutant qu'il y a peu de glace dans le golfe de Finlande.

Une troisième dépêche, de Vienne, du 13 avril, reproduite également par le *Times*, annonce que l'on croit que les Autrichiens sont entrés en Serbie. Le gouvernement autrichien aurait fait de fortes remontrances à Athènes, sur la conduite du gouvernement grec. — Havas.

#### THÉÂTRE DE LA GUERRE.

Une dépêche de Malte, 7 avril, porte que les escadres alliées sont arrivées, le 26 mars, devant la baie de Kavarna. Toutes les troupes de marine des escadres seront débarquées pour protéger Varna. Les signaux de l'amiral Dundas sont ceux-ci : prendre, brûler ou détruire tout ce qui est russe. — Havas.

On écrit d'Odessa, 1<sup>er</sup> avril :

« Dans les cercles militaires, on ne considère pas comme une opération offensive le passage du Danube par les Russes et l'occupation de la Dobrudscha, on la regarde comme indispensable pour gagner une ligne d'opérations, et pour couvrir l'armée russe sur les derrières et les côtés, il faut, en outre, que le mur de Trajan soit pris ; c'est alors que les Russes pourront prendre l'offensive d'une manière sérieuse. — Les Russes ont, dans la Dobrudscha 55,000 hommes avec 120 canons : cette armée recevra d'ici ses approvisionnements, car la Dobrudscha est déserte.

Des nouvelles de Bucharest, du 6 courant, annoncent que les Russes n'ont pas franchi le mur de Trajan. Ils n'ont fait aucun autre mouvement en avant. On ne sait rien encore de l'occupation de Tchernowoda, que devait précéder un passage du Danube près de Rassowa. Le bruit d'une bataille près de Rassowa est dénué de tout fondement.

On écrit d'Orsowa, 1<sup>er</sup> avril, que les Turcs ont poussé une reconnaissance jusqu'à Moglavitza, pour savoir si les Russes s'étaient retirés réellement de leurs positions devant Kalafat. De petites escarmouches ont eu lieu. Cette reconnaissance était dirigée par Ismaïl-Pacha, qui était accompagné des officiers français Dupuis et Mercier, de l'officier de cavalerie anglais O'Reilly, et du lieutenant piémontais Gardin. Les Turcs ont remarqué que les Russes avaient des forces considérables entre Golenitza et Maglavit. Sur ce dernier point, ils ont 15,000 hommes et 16 canons.

Omer-Pacha concentre toutes les troupes disponibles entre Rassowa et Kustendji. Jusqu'à la date du 2 avril, aucun événement grave n'avait eu lieu. Les Russes se préparent à passer le Danube près de Silistria. — Havas.

D'après des nouvelles de Bucharest, du 5 courant, reproduites par le *Wanderer*, Omer-Pacha se trouverait en seconde ligne derrière le mur de Trajan, avec 80,000 hommes. On croit qu'il veut attaquer avec toutes ses forces le corps d'armée du

général Luders et forcer, sur plusieurs points, le passage du Danube. Le 5, aucune attaque sérieuse n'avait encore eu lieu.

Des combats très-vifs auraient eu lieu, tant dans la Petite-Valachie que dans le voisinage du mur de Trajan. Le 3 courant, les Russes se sont avancés, sur trois points, autour de Kalafat, savoir : Geditz, Strepez et Modowiez. Ils ont été repoussés des deux premières localités, mais, jusqu'à présent, ils se sont maintenus dans Modowiez, où ils sont en force. Près de Nicopolis, à Tuina, les Russes ont été repoussés, le 4, jusqu'à Mugaza. Les Russes se concentrent près de Shokarthz.

« Copenhague, 14 avril.

« Un avis officiel annonce que l'amiral Napier a quitté la baie de Kioege, pour prendre des dispositions destinées à mettre en état de blocus tous les ports russes, compris dans les golfes de Bothnie et de Finlande. — Aucun fait nouveau n'est signalé, en ce qui touche l'état de crise dans lequel se trouve le ministère danois. »

« Hambourg, samedi 15 avril.

« Le navire à vapeur anglais l'*Amphyon*, de la force de 30 canons, s'est échoué sur le banc de sable de Dragos. — On craint de ne pouvoir le sauver. » — Havas.

#### INTÉRIEUR.

Le *Moniteur* publie la loi promulguée par l'Empereur, qui fixe le contingent de la classe 1853.

Samedi, ainsi que nous l'avions annoncé, le maréchal de Saint-Arnaud est parti du ministère de la guerre, qu'il avait continué jusqu'ici d'habiter, pour aller prendre le commandement en chef de l'armée d'Orient. — Son Excellence, accompagnée de ses aides-de-camp et officiers d'ordonnance, ainsi que de ses serviteurs, a pris le chemin de fer de Lyon. — Havas.

#### EXTÉRIEUR.

Syra, 8 avril.

TURQUIE. — Les Grecs ont été battus à Armiro. Ils ont perdu 300 hommes. La plus grande division règne parmi les chefs, qui commencent à crier à la trahison. M. Metaxa est arrivé.

Les ministres d'Angleterre, d'Autriche, de France et de Suède n'ont pas assisté au *Te Deum*, du 6, pour l'anniversaire de l'indépendance de la Grèce.

Le *Louqsor*, rapporte de Constantinople que l'expulsion des Hellènes continue. Les expulsés sont fort irrités contre le roi Othon, qu'ils accusent d'avoir, par ses imprudences, provoqué cette mesure. (*Moniteur*)

#### REVUE DE L'OUEST.

Tours. — Le grand nombre d'incendies qui désolent le département d'Indre-et-Loire a nécessité des mesures extraordinaires. Nous lisons, en effet, dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« Nous avons publié récemment une circulaire adressée par M. le préfet d'Indre-et-Loire à MM. les

maires du département, à l'occasion des incendies qui, depuis quelque temps, désolent nos campagnes.

« Un grand nombre de maires, conformément aux instructions contenues en cette circulaire, ont déjà pris des arrêtés prescrivant les mesures de précaution indiquées par M. le préfet, dans le but de prévenir de nouveaux sinistres. L'exécution immédiate de ces arrêtés a été autorisée.

« Là ne s'est pas bornée l'action de l'autorité préfectorale, dont on ne saurait trop louer les efforts pour remédier à un état de choses qui n'a pas cessé d'être l'objet de ses vives préoccupations.

« Nous apprenons, en effet, que, sur tous les points du département, les agents de l'administration ont reçu l'ordre d'exercer un redoublement de surveillance, particulièrement à l'égard des vagabonds et gens sans aveu.

« Nous savons aussi que l'autorité militaire s'est empressée de répondre au vœu exprimé par M. le préfet, en dirigeant des détachements de cavaliers du 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs sur les points les plus menacés, pour seconder la gendarmerie.

« Du reste, d'après les nouvelles que nous recevons de toutes parts, chacun, en ces tristes circonstances, rivalise de zèle et de dévouement pour venir en aide à l'autorité.

« Espérons que tous ces efforts réunis mettront enfin un terme aux désastres qui, depuis quelque temps, affligent notre département. »

#### CHRONIQUE LOCALE.

Il n'était bruit, dimanche et lundi en notre ville, que d'un assassinat commis entre Montreuil et Thouars, sur la personne d'un cultivateur de Vivy. Tant de versions circulent sur les circonstances de cet assassinat que nous n'en rapporterons aucune ; nous attendrons des renseignements plus précis.

P. GODET.

Une somme de 300 fr. a été volée cette nuit, dans le bateau d'un marchand de sel (au Port-Neuf).

P. GODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Nous recevons la dépêche télégraphique suivante :

Copenhague, dimanche 17 avril.

« La flotte de l'amiral Napier, forte de 22 navires de guerre, est passée devant l'île de Barnholm.

« Une forte canonnade a été entendue de ce côté, dans la nuit du 15 au 16.

« Le vaisseau français l'*Austerlitz* a rejoint l'amiral Napier.

« Le contre-amiral Plumridge, avec une division de croiseurs anglais, a capturé 5 navires russes, chargés de sel, et les a ramenés dans la baie de Kivege.

« Le ministère danois, qui avait donné sa démission, est maintenu tout entier aux affaires. » — Havas.

#### FAITS DIVERS.

On vient d'apprendre la mort de M. Jay, à Bordeaux. M. Jay, ancien rédacteur-fondateur du *Constitutionnel*, était membre de l'Académie française et

Pinck, au lieu de s'emporter contre le violent jeune homme, lui jeta un regard mélancolique :

— Je vous pardonne cette injure, Rodolphe, répondit-il avec douceur ; c'est la punition de mes torts passés dans une circonstance que je déplore !... Monsieur le bailli, ajouta-t-il en s'adressant au vieillard, Fritz sort d'ici, et malgré toute ma diligence, je n'ai pu arriver à temps pour joindre quelque adoucissement au cruel message dont il était chargé... J'espère cependant vous prouver que je ne suis pas votre ennemi, comme le pense votre fils. — Quoi donc ! demanda Stengel, n'est-ce pas vous qui êtes nommé à ma place justicier du Brocken ? — Ce projet, était autrefois celui de Monseigneur, mais j'ai refusé nettement d'accepter les dépouilles d'un bon et vénérable ami que je me sentais incapable de remplacer... Un autre a donc été désigné : c'est le procureur Libarius. — Le procureur Libarius ! répéta Hermann avec douleur ; l'homme le plus dur, le plus avide, le plus impitoyable de tout le Hanovre ! Ah ! Monseigneur pouvait mieux choisir !

Rodolphe, interdit, mais non convaincu, attendait en silence des explications.

— Mon vieux ami, reprit Pinck après une pause, j'ai été sans le vouloir la cause de votre malheur... Ce matin j'ai cru devoir profiter d'une occasion favorable pour parler au comte en votre faveur. D'abord il était assez modéré dans l'expression de ses griefs contre vous ;

mais, comme il arrive quelquefois dans certains esprits faibles, il s'est exalté peu à peu et s'est enivré de son propre ressentiment. Un mot mal calculé de ma part a fait déborder la mesure... Ayant eu l'imprudence de dire à Monseigneur que ce serait un déshonneur pour lui de congédier brutalement un magistrat dont la famille servait la sienne de génération en génération depuis plusieurs siècles, il est entré dans une colère terrible. Il a écrit plusieurs mots et il a ordonné à Fritz de monter à cheval pour vous apporter ses ordres. Telle était sa fureur en ce moment que, vu son état maladif, la moindre résistance eût pu déterminer une crise dangereuse ; j'ai dû garder le silence et laisser faire. — D'ailleurs, aujourd'hui ou demain, qu'importait ? murmura le bailli avec un soupir. — Et monsieur Pinck était trop bon serviteur pour contrarier à ce point son noble patron ! ajouta Rodolphe.

Le secrétaire n'eut pas l'air de remarquer cette nouvelle attaque.

— Après le départ de Fritz, reprit-il, cette aveugle colère tomba peu à peu. Tout fier du coup d'autorité qu'il venait de frapper, le vieux comte parut disposé à l'indulgence. J'osai alors élever la voix de nouveau pour vous défendre ; je rappelai vos services passés ; je remontrai surtout que vous n'étiez pas riche, et qu'il serait odieux de vous laisser, dans un âge avancé, exposé au besoin... Monseigneur a senti la justesse de ces rai-

sons, et voilà ce qu'il m'a remis pour vous.

Pinck présenta un papier au bailli qui le déploya en fronçant le sourcil ; c'était un ordre du comte à son intendant de payer annuellement à Hermann Stengel une pension viagère de deux cents thalers. Les deux jeunes gens, après avoir lu à leur tour, regardèrent leur père.

— Je vous remercie, Wilhelm Pinck, reprit le vieillard, car c'est à vous que je dois cette faible et insuffisante réparation d'une excessive sévérité ; mais je ne puis l'accepter. — Quoi ! monsieur le bailli, vous refuseriez... — Je refuse une aumône, Pinck. Si cette pension m'eût été accordée à la fin de ma carrière en récompense de mes services, quand l'âge et les infirmités m'auraient interdit l'exercice de mes fonctions judiciaires, j'eusse bûni la main qui protégeait ainsi mes derniers jours... Mais aujourd'hui, quand mon maître est rempli de fiel et de colère contre moi, quand il m'a retiré son estime et son affection dont j'étais si fier, quand il me chasse honteusement à la face du pays, comme un mauvais serviteur, je ne dois voir dans ce bienfait qu'un acte d'insultante pitié, et je n'en veux pas.

En même temps il déchira l'acte en mille pièces.

— Vous direz à Monseigneur, continua-t-il avec émotion, que son affection était préférable pour moi à tout l'or de la terre... Puisqu'il me l'a ôtée, je ne lui demande rien. — Ainsi donc, monsieur Stengel, vous avez sacrifié votre dernière ressource à un vain scrupule de déli-



agé de 87 ans. Voilà le 23<sup>e</sup> membre de l'Institut que la mort enlève depuis moins d'un an.

Judi encore, à Saint-Thomas-d'Acquin, ont eu lieu les funérailles de M. le comte de Choiseul-Bellecourt, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France. MM. Le normand, Villemain, Naudet et Berger, tenaient les cordons du poêle. Après les prières de l'église, le corps a été placé dans une voiture spéciale et emporté en l'une des terres du Comte.

On a appris, enfin, vendredi à l'Institut, que M. de Lacreteille, membre de l'Académie française, parvenu à plus de 80 ans, était à l'article de la mort. — Havas.

— On dispose en ce moment dans le musée maritime, au Louvre, où le public sera bientôt admis à la visiter, une collection nombreuse d'armes, d'ornements, de fétiches et d'objets de toutes sortes en usage chez les peuplades qui vivent au centre de l'Afrique, dans la Nigritie, sur les bords du Nil-Blanc, peuplades encore complètement sauvages et qui ne souffrent chez elles la présence d'aucun blanc.

Tous ces objets, recueillis par M. de Laporte, consul de France au Caire, aux soins duquel la ménagerie du Jardin des-Plantes de Paris est déjà redevable de l'hippopotame et de plusieurs autres espèces curieuses, constituent un véritable musée ethnographique de la partie la moins connue de la Nigritie. M. de Laporte est aussi parvenu à se procurer quelques manuscrits coptes fort curieux, qui ont été acquis par la Bibliothèque impériale.

(Univers)

— Vin de betterave vin, de romarin, vin de prunelles, vin de faine ou de baie : quel vin n'a-t-on pas déjà inventé, et cette année surtout ! Et nous n'étions pas au bout, car voici qu'on ose parler encore d'un vin de citronille et d'un vin de cornichon. Bacchus n'a plus qu'à voiler sa face, puisqu'on n'a pas honte de vouloir faire concurrence à son noble arbrisseau, avec des membres de la famille des courges et des potirons. Et, chose singulière ! c'est de la Hongrie, le pays du généreux tokai, que nous arrive l'idée de faire du vin de citronille, car ce végétal y sert depuis longtemps à produire du sucre. Quant au vin de cornichon, qui apparaît à l'horizon, au même moment, c'est un distillateur de nos froides régions du Nord, un industriel des environs de Seclin, qui nous l'offre comme un breuvage clair et ayant beaucoup de rapport avec le crû de Grave, et qui conseille aux gourmets d'en arroser leurs hôtes. Déjà même, dit-on, le hameau de Wattiesart, séjour de l'inventeur, ne rêve plus que la culture du cornichon, et tout l'arrondissement se prépare à semer le concombre. Quel vin pourrait-on créer encore ? La nomenclature en devient vraiment embarrassante, car, à côté de ces boissons fermentées, qui du moins sont naturelles et peu malfaisantes, nous avons déjà les vins frelatés et frauduleux ou le bois de Campêche et d'autres teintures jouent le principal rôle, et avec lequel on empoisonne si souvent l'ouvrier des grandes villes. Mais patience ! si les pronostics sont fondés, l'année 1854 verra disparaître tous ces produits équivoques. Quand ces jolis petits nœuds rougeâtres qu'on voit dès aujourd'hui bourgeonner le long des ceps de vigne, vont éclore et s'épanouir sous le soleil de mai, on ou-

bliera bien vite et betteraves et citronilles. Aucun vin ne vaut le vrai vin. Celui dont s'enivra Noé pour oublier l'eau du déluge, qui fit danser le saint roi David autour de l'Arche, qui perlait dans le hanap des chevaliers de la Table-Ronde, qu'aimait tant Henri IV, le doux jus de la treille, enfin, que nul n'a chanté mieux que notre Béranger. On dit même que, la comète aidant, malgré la guerre et narguant les Cosaques, on pourra le chanter cette année plus joyeusement que jamais. C'est 1811 ! nous disait, hier, un vieux vétéran du Caveau, qui, malgré son âge, était venu chercher un peu d'ombre sous le marronnier des Tuileries, pour fuir le soleil si chaud déjà. — Havas.

— Un des grands inconvénients que les cultivateurs rencontrent quand il s'agit de planter la pomme de terre, c'est que, malgré tous les soins qu'ils ont pu prendre en suivant les procédés connus jusqu'à ce jour, ils n'ont pas encore pu éviter la germination intempestive des tubercules. Il en résulte qu'on est le plus souvent obligé de casser les germes avant la plantation, et on est unanimement d'avis pour reconnaître que cette amputation nuit au rendement et peut-être bien même à la santé du sujet.

C'est dont avec un véritable intérêt que la société impériale centrale d'agriculture vient d'accueillir la communication d'un de ses correspondants du Bas-Rhin, qui lui annonce, avec preuves à l'appui, qu'il a trouvé le moyen d'éviter le développement de ces germes. Son procédé est simple ; il consiste à placer les tubercules qu'on réserve pour semence dans des cendres de lignites, de la même manière qu'on met des œufs dans le son. Cette méthode est également excellente pour les betteraves porte-graine et même, bien entendu, pour celles qu'on destine à la consommation ou à la fabrication.

Séance tenante, M. le secrétaire perpétuel de la société a affirmé que les faits annoncés sont conformes aux résultats qu'il a constatés sur les échantillons précédemment envoyés. On ne saurait donc hésiter à recommander ce procédé à l'attention des cultivateurs qui sont à même de renouveler l'expérience. (Moniteur).

— On sait qu'à l'entrée de certaines rues montueuses, telles que la rue Blanche, la rue de Clichy, etc., on attelle à chaque omnibus un cheval de renfort qui vient de lui-même se placer en arbalète, et reçoit des conducteurs le nom de cheval montagnard.

Un de ces utiles et pacifiques quadrupèdes ayant été réformé par l'administration après de nombreux et loyaux services, est tombé entre les mains d'un loueur de chevaux qui a pour clientèle de jeunes commis marchands qui veulent aller au bois le dimanche.

Le malheur voulut que, la semaine dernière, le cheval montagnard, sagement guidé par son cavalier, garde national à cheval, arrivât rue Saint-Lazare, en face de la rue de Clichy, juste au moment où, de son côté, l'omnibus des Batignolles y passait.

Notre cheval reconnaît ses anciens compagnons, hennit de joie et, malgré tous les efforts de son cavalier, prend un petit galop coquet et court se placer en arbalète.

Le garde national éperonne sa monture malen-

contreuse et l'accable de coups de cravache. Rien n'y fait. Le pauvre animal suppose, sans doute, que cette correction vient de quelque irrégularité de son tirage, et il se serre de plus en plus entre ses deux acolytes.

L'omnibus cependant marche toujours. — Les passants s'émeuvent en voyant cette voiture ainsi conduite par un garde national à cheval en grande tenue. On se demande si cette voiture renferme des prisonniers politiques, et, au bout de quelques instants, la circulation est interrompue dans la rue de Clichy.

Nous ne savons, du reste, comment tout cela s'est terminé, car au moment où nous nous en sommes allés, le pauvre garde national était toujours en arbalète. — H. de Villemessant. (Figaro.)

Etude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur.

## VENTE MOBILIÈRE

Après le décès

De M<sup>me</sup> la baronne d'HAREMBERT, Dans la demeure de cette Dame, à la Chipaudière, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, près l'église de Saint-Hilaire.

Le dimanche 23 avril 1854 et jours suivants, Par le ministère de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur, à midi précis.

Les objets à vendre se composent notamment de : Meubles meublants en acajou, piano, lits de plumes, matelats, draps, très-beau linge de table damassé et en toile de Hollande, argenterie, bijoux, parures, objets d'art, bibliothèque renfermant une collection de l'ancien *Moniteur universel*, et des cartes militaires, batterie de cuisine, vins rouges et blancs, arbustes et fleurs en caisses et en pots, fourrages, deux vaches, une grande quantité de fagots et de très-bon bois à brûler. On paiera comptant.

### Marché de Saumur du 15 Avril.

Froment (l'hectol.) . . . . . 29 70	Graine de trèfle . . . . . 53 —
— 2 <sup>e</sup> qualité . . . . . 29 20	— de luzerne . . . . . 65 —
Seigle . . . . . 20 —	— de colza . . . . . — —
Orge . . . . . 14 80	Amandes en coques (l'hectolitre) . . . . . — —
Avoine (entrée) . . . . . 11 —	— cassées (50 k) 100 —
Fèves . . . . . 15 20	Vin rouge des Cot., compris le fût, 4 <sup>o</sup> choix 1855. . . . . — —
Pois blancs . . . . . 54 —	— rouges . . . . . 52 —
— verts . . . . . — —	Cire jaune (50 kil) . . . . . 165 —
Cire jaune (50 kil) . . . . . 165 —	Suif fondu . . . . . — —
Suif fondu . . . . . — —	— 2 <sup>e</sup> . . . . . 90 —
Huile de noix ordin. . . . . 65 —	— 5 <sup>e</sup> . . . . . 80 —
— de chenevis . . . . . 45 —	— de Chinon . . . . . 85 —
— de lin . . . . . 56 —	— de Bourgneil . . . . . 100 —
Paille hors barrière . . . . . 29 —	Vin blanc des Cot., 1 <sup>re</sup> qualité 1855 . . . . . — —
Foin 1855. id . . . . . 57 —	— 2 <sup>e</sup> . . . . . 65 —
Luzerne . . . . . 55 —	— 5 <sup>e</sup> . . . . . 55 —

### TAXE DU PAIN du 16 Avril 1854.

Première qualité.	
Les cinq hectogrammes . . . . .	24 c. 58 m.
Seconde qualité.	
Les cinq hectogrammes . . . . .	22 c. 08 m.
Troisième qualité.	
Les cinq hectogrammes . . . . .	19 c. 58 m.

catresse ?... Mais cet écrit n'était pas d'une utilité absolue ; la volonté de Monseigneur fait loi et je donnerai ordre à l'intendant... — Tant que j'aurai des bras pour travailler, dit Rodolphe avec fermeté, mon père n'en sera pas réduit à accepter des services qui l'humilient !... Dites aussi cela à votre maître, monsieur Pinck, et s'il lui reste encore un éclair de raison, une parcelle de sentiments humains, dites-lui de plus qu'il sera puni de son injustice... — Oubliez les paroles inconsidérées de ce pauvre garçon, ami Pinck, interrompit le bailli, la douleur l'égare. S'il faut donner au comte un prétexte convenable de mon refus, annoncez lui que je possède quelques épargnes, que je ne manquerai de rien jusqu'à mon dernier jour. — Cependant il me semblait vous avoir entendu dire à vous-même... — Eh ! ne voyez-vous pas s'écria Frantzia avec une explosion de désespoir, que mon pauvre père ne compte pas survivre à ce triste événement ?... Ne voyez-vous pas que l'injustice de M. de Stolberg l'a frappé à mort ? qu'il est insensible à tout le reste, même à la tendresse de ses enfants ? — Allons, petite ! dit Stengel en s'efforçant de sourire ; il ne faut pas ainsi prendre à la lettre des paroles échappées dans un premier moment de trouble... — Oh ! je vous connais bien, mon père, répliqua la belle jeune fille en fondant en larmes, je sais combien vos impressions sont profondes et durables. Cet aveu, parti de l'âme, ne pouvait être trompeur... Oh ! monsieur Pinck, monsieur Pinck, ajouta-t-

elle d'un ton suppliant, j'ai recours à vous. Maintenant vous êtes bon et généreux : votre intérêt pour nous dans les circonstances présentes nous donne pour toujours des droits à notre reconnaissance... Vous avez tenu noblement la promesse faite à Daniel dans cette nuit lugubre où il vous accorda son pardon ; vous êtes devenu notre protecteur, notre ami... Eh bien, achevez votre ouvrage.

Une flamme rapide brilla dans l'œil noir de Pinck et trahit la joie que lui inspiraient ces éloges ; cependant il répondit avec tristesse :

— Hélas ! Mademoiselle, que puis-je de plus ? — Cette décision du comte n'est pas irrévocable. — Elle l'est, ma fille ; elle l'est certainement. Monseigneur ne peut revenir aussi brusquement, sans manquer à sa dignité, sur une décision déjà connue du public, et puisque mon successeur est nommé... — Libarius n'a pas reçu encore la nouvelle de sa nomination, répliqua Pinck ; je suis chargé de la lui notifier officiellement à mon retour au château. — Alors donc, par tout ce qu'il y a de plus sacré, obtenez que le comte revienne sur sa détermination ! — Quoi ! ma fille, voudrais-tu... — Je ne veux pas que mon père meure de chagrin et de honte !... monsieur Pinck, réfléchissez ; il ne peut y avoir déshonneur pour votre maître à reconnaître une faute, le seul déshonneur serait d'y persister... Allez le trouver, je vous en prie ; implorez de nouveau sa pitié ; vous avez

du crédit sur son esprit, il vous aime ; il pardonnera ! Pinck se leva avec vivacité.

— Je ferai cela, Mademoiselle ; oui, je ferai cela, puisque vous l'exigez... Mais, je ne dois pas vous le cacher, mes efforts seront certainement perdus. — Serait-il vrai, mon Dieu ? — Entre autres faiblesses de vieillard, Monseigneur est extrêmement jaloux de son autorité. De nouvelles instances de ma part pourraient le pousser à quelque mesure extrême. Il faudrait du moins, pour justifier ma démarche paraître lui faire quelque concession importante, et il ne m'appartient pas de conseiller à M. Stengel des actes ou des paroles contraires à sa conscience... Cependant je suis prêt à parler encore une fois au comte le langage de la raison, dussé-je attirer sa colère sur moi-même.

La jeune fille resta un moment accablée. (La suite au prochain numéro.)

### BOURSE DU 15 AVRIL.

4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 89 50.  
5 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 65.

### BOURSE DU 17 AVRIL.

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 89 75.  
5 p. 0/0 hausse 55 cent. — Fermé à 65 55.

P. GODET, propriétaire-gérant.



## A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 28 mai 1854, à midi,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur,

Une MAISON, avec COUR et JARDIN, sise à Saumur, rue de la Visitation, près l'arche du Moulin-Pendu, appartenant au sieur BAROT, charpentier.

On pourra traiter de gré à gré avant l'adjudication.

S'adresser audit M<sup>e</sup> LE BLAYE. (194)

Etude de M<sup>e</sup> F. MAUBERT, huissier-audencier, à Saumur.

## VENTE

Par Autorité de Justice.

Le samedi 22 avril 1854, à midi, sur la place de la Bilange, à Saumur, il sera, par le ministère de M<sup>e</sup> PLÉ, commissaire-priseur, à Saumur, procédé à la vente aux enchères publiques d'objets mobiliers, consistant en :

Batterie de cuisine, lit de sangles, couvertures, couverture, couvre-pieds, meubles meublants, linges et effets d'habillement, tables de nuit et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant. (196)

Etude de M<sup>e</sup> F. MAUBERT, huissier-audencier, à Saumur.

## VENTE MOBILIÈRE

Par Autorité de Justice.

Le dimanche 23 avril 1854, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, sur la place publique du marché de la ville de Gennes, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> MAUBERT, huissier à Saumur, à la vente aux enchères publiques d'objets mobiliers, consistant en :

Batterie de cuisine, vaisselle, meubles meublants, linges de toutes espèces, montre en argent, cheval, fumier, foin, paille, selle à monter, harnais et quantités d'autres bons objets.

On paiera comptant. (197)

CHIEN PERDU. Le 9 avril courant, il a été perdu, près le Port de Montsoreau, commune de Varennes, un chien braque, blanc, taché de brun, de haute taille, portant au col un collier de cuir.

S'adresser au bureau du journal. — Il y aura récompense. (198)

(146) BOURNILLET, rue Royale.

S'adresser à M. Ch. MIGNONNEAU, Située à la Croix-Verte.

AVEC COUR ET JARDIN.

## JOLIE MAISON

Présentement,

## A LOUER

Pour la Saint-Jean 1854,

PORTION DE MAISON avec écuries et magasins, rue de la Petite-Douve, 9.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve CAMAIN, rue Bizard. (161)

## BOUTIQUE ET CHAMBRES

### A LOUER

Pour la Saint-Jean 1854,

Situées rue Dacier.

S'adresser à M. PINOT, père. (138)

## MAISON

### A VENDRE

#### OU A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

Occupée maintenant par M. Jarry, ex-major de l'École, située rue Beaurepaire, à Saumur.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve DE FOS-LETHEULLE, ou à M<sup>e</sup> DUTERMER, notaire. (81)

## A LOUER

Pour la Saint-Jean 1854,

Une MAISON, sise à Saumur, place Saint-Nicolas, dépendant de la propriété de M. de Charnières.

S'adresser à M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (173)

## AVIS AUX DARTREUX

La belle découverte faite par M. Dumont, ph<sup>e</sup>n à Cambrai, dans sa Pommade anti-dartreuse, a été reconnue bonne par l'Académie impériale de médecine, et son travail sur cet objet déposé honorablement dans les archives de cette illustre Assemblée, le 4 janvier 1853.

Ce précieux Cold-Cream guérit d'une manière certaine toutes les DARTRES, TEIGNES, ULCÈRES, DÉMANGEAISONS, ETC. — Prix du Pot: 3 fr. 50 c. (Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt: à Saumur, pharmacie de M. Brière, place de la Bilange; à Angers, ph<sup>e</sup> Ménière. (296)

A LOUER PRÉSENTEMENT  
La Grande Prairie de l'Ile-Ponneau.  
S'adresser à M. PONNEAU, qui en est le propriétaire. (151)

## A LOUER

UNE  
MAISON, avec COUR et JARDIN, 64, Rue du Portail-Louis.  
S'adresser à M<sup>me</sup> LINANCIER. (90)

## MALADIES SECRÈTES.

TRAITEMENT DU DOCTEUR

## CH. ALBERT,

Médecin de la faculté de Paris, maître en pharmacie, ex-pharmacien des hôpitaux de la ville de Paris, professeur de médecine et de botanique, honoré de médailles et de récompenses nationales.

Les guérisons nombreuses et authentiques obtenues à l'aide de ce traitement sur une foule de maladies abandonnées comme incurables, sont des preuves non équivoques de sa supériorité sur tous les moyens employés jusqu'à ce jour.

Le traitement du docteur Albert est peu dispendieux, facile à suivre en secret ou en voyage et sans aucun dérangement; il s'emploie avec un égal succès dans toutes les saisons et dans tous les climats.

Consultations gratuites tous les jours, rue Montorgueil, 19, à Paris. Traitement par correspondance. (Affranchir) — Dépôt à Saumur, chez GINEAULT, pharmacien, rue royale, 48, près la gare (156)

## A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

## UNE MAISON

Sise rue Basse-Saint-Pierre, et adossée à l'Eglise.

S'adresser à M. le Curé de St-Pierre.

## A LOUER

Présentement,

## UNE MAISON,

Sise au Pont-Fouchard, actuellement occupée par M<sup>me</sup> AUBELLE. (137)

## POMMADE DES CHATELAINES

Ou l'Hygiène du moyen-âge.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques, à base tonique. — Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles Châtelines du moyen-âge pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir, en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, parfumeur-chimiste, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, coiffeur-parfumeur.

Prix du pot: 3 f. et 3 f. 50. (730)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Etudes de M<sup>e</sup> REIGNER, notaire à Beaufort, et de M<sup>e</sup> RIOM, notaire à Nantes.

## A VENDRE

A L'AMIABLE,

Ensemble ou par parties,

- 1° Deux MAISONS avec jardins, situées à Beaufort;
  - 2° La MÉTAIRIE DE LA POISSONNIÈRE, située à Beaufort;
  - 3° La MÉTAIRIE DE LA NOUETTE, située à Beaufort;
  - 4° La BORDERIE DU PORTEAU, sise commune de Beaufort;
  - 5° La MÉTAIRIE DE LA COSSONNIÈRE, sise commune des Jumelles;
  - 6° La PRÉE DES BEAUMONS, de 27 hectares, près les Rosiers;
  - 7° La BELLE FERME DE BEAU-BUISSON, commune de Longué.
- S'adresser auxdits notaires. (195)

## PAPIER-ENVELOPPE

BISCARRE

Pour lettres-correspondantes sur tous formats, breveté s. g. d. g.

Chaque feuille, quelle que soit sa dimension, porte son enveloppe, qui garantit toute indiscretion, sécurité des effets de commerce et laisse la date et le timbre-poste attachés à la lettre.

Se vend EN GROS et EN DÉTAIL à la Librairie de JULES GODFROY, imprimeur à Saumur, Grand Rue, 4.

EN VENTE, à la Librairie J. GODFROY, Imprimeur, Grand'Rue, 4, près Saint-Pierre, à Saumur,

# CARTE DU THÉÂTRE DE LA GUERRE EN ORIENT.

Par P. LAPIE, Géographe. — Prix... 1 fr. 50 cent. — Collée sur toile... 2 fr. 50 cent.

## Carte de la Mer Baltique,

Par P. LAPIE, Géographe. (Même prix que ci-dessus). Ces Cartes sont des plus belles et des plus exactes.

## AUTRES CARTES DU THÉÂTRE DE LA GUERRE,

Par MARIE et BERNARD, etc. — Prix... 75 cent. et 1 fr.

## LA FRANCE ET LA RUSSIE

DOCUMENTS OFFICIELS,

Un volume in-8° de 158 pages. — Prix... 35 centimes.

## Destruction totale de la Russie en 1864

Par NABI L'ANTI-RUSS. — Prix... 30 centimes.

## LES TURCS ET LES RUSSES

Par H. LAMARCHE, avec 2 Cartes du théâtre de la guerre. — Prix... 1 fr. 30 centimes.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre  
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné